



**Formation à l'installation agricole**  
**Donne droit à la DJA et à la capacité agricole**

# BP REA

## **Brevet Professionnel** **Responsable d'Entreprise Agricole**

RNCP38093 (date de fin d'enregistrement : 01/01/2029)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Le diplôme du BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA, prêts bonifiés...), de devenir salarié(e) agricole hautement qualifié(e)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Public cible et pré-requis : demandeur d'emploi avec une expérience en agriculture ou en reconversion, infra bac

Financement et rémunération : Région Réunion - France Travail

Conditions d'inscription : Majeur, demandeur d'emploi, en bonnes conditions physiques et morales, pouvoir justifier d'1 an d'activité dans le secteur de l'agriculture ou 3 ans dans un autre secteur d'activité

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Le secrétariat vous répond sous un délai de 8 jours ouvrés dès votre prise de contact. Si vous êtes intéressé-e par la formation, vous recevez les éléments relatifs à votre pré-inscription. Après réception de votre candidature, le service recrutement vous recevra pour un test et un entretien sous un délai d'un mois. Dès validation de votre candidature, nous vous répondons sous un délai de 10 jours ouvrés. Des validations des acquis académiques sont possibles en fonction des diplômes.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Face à face pédagogique, lié au référentiel,

Travaux pratiques sur les ateliers de productions végétales (fourragères, canne à sucre, etc...) et de productions animales (caprin, bovin, volaille et apicole) de l'exploitation pédagogique de l'EPLEFPA de Saint-Joseph, mais aussi sur des exploitations partenaires appliquant des conduites de cultures différentes ou possédant des systèmes différents partout sur l'île...

Travaux pratiques sur les ateliers de transformation alimentaire et d'agroéquipement de l'EPLEFPA de Saint Joseph,  
Visites d'exploitations et autres.



#### Identification de la formation

Voie de formation : continue

Diplôme de niveau 4

Durée : Sur 12 mois, 1100 h en centre, 280 h en stage et jusqu'à 275 heures d'accompagnement individualisé selon les besoins du stagiaire

Démarrage prévue : Avril 2026

#### Indicateurs de performance

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 60%

Taux d'insertion professionnelle en 2024 : 8%

Taux d'abandon : 12,5%

#### Référents

**Cordonnateur pédagogique:**  
Bruno MUSSARD

**Référente handicap**  
Véronique M'GOURI

## CONTENUS DE LA FORMATION

- UC1- Se situer en tant que professionnel :
- C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
- UC2- Piloter le système de production :
- C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- C2.2- Gérer le travail
- UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème :
- C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions
- C3.2- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions
- UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise :
- C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise :
- C5.1- Commercialiser un produit ou un service
- C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- UC6- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : UCARE 1
- UC7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : UCARE 2

## DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole est délivré aux candidats ayant acquis les 7 unités capitalisables constitutives du diplôme.

## APRÈS LA FORMATION

- Débouchés :

Chef d'entreprise agricole, Salarié responsable d'entreprise agricole

- Poursuite d'étude :

Vers un BTS ou un Certificat de Spécialisation (CS Machinisme agricole, CS Production Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers, ...)

## AVANTAGES DU CHOIX DE CETTE FORMATION

- Formation donnant droit à la capacité agricole et à la dotation jeune agriculteur
- Accompagnement avant la formation : remise à niveau en mathématiques, français et informatique, ...
- Accompagnement pendant la formation : renforcement individualisé, soft skills, aide à la recherche de stage, ...
- Accompagnement après la formation : technique de recherche d'emploi, approfondissement du projet ...
- Intervenants professionnels, travaux pratiques en condition réelle, équipements complets et diversifiés, ...

**Centre de formation  
professionnelle et de  
promotion agricole**

**Plus d'information sur le  
CFPPA**

Accueil EPL  
du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h00  
et de 13h00 à 16h00

**Plus d'information sur la  
vie du centre**

Internat sur demande  
Resto-self sur demande  
Parking  
Accessibilité aux PSH

**Contact**

Standard : 0262 56 10 96

Adresse : 24 rue Raphaël BABET  
97480 Saint-Joseph

Mail : cfppa.st-joseph@educagri.fr

**Nos réseaux**

Site internet



facebook



instagram



linkedin

